



Communiqué de presse

Le 10 octobre 2017

Premier conseil de pilotage du Tourisme du mardi 10 octobre 2017

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, avec à ses côtés, le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste LEMOYNE, a présidé aujourd'hui le premier Conseil de pilotage du Tourisme, en présence de Mme Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, et de M. Benjamin GRIVEAUX, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ainsi que de représentants des collectivités territoriales et d'acteurs du secteur.

Ce Conseil s'inscrit dans le cadre de la mission d'animation de la politique du tourisme confiée à Jean-Yves LE DRIAN, par Edouard PHILIPPE le 26 juillet dernier, à l'occasion du 1^{er} Conseil interministériel du tourisme. Le Conseil de pilotage a pour objectif d'assurer le bon déploiement des actions décidées en interministériel et de donner de nouvelles impulsions, pour que les objectifs annuels de 100 millions de touristes internationaux et d'une dépense touristique de 50Md€ soient atteints en 2020. Jean-Yves LE DRIAN et Jean-Baptiste LEMOYNE ont indiqué qu'ils suivraient personnellement les travaux initiés aujourd'hui, en lien avec l'ensemble des acteurs du tourisme, afin de prendre rapidement les décisions qui permettront d'unir les efforts de tous au service de l'économie française et du développement des territoires. Un 2^{ème} Conseil de pilotage sera organisé sous la présidence du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en avril 2018.

Promotion

Parmi les priorités du Conseil, figure la promotion de la destination « France » auprès des clientèles internationales et des prescripteurs d'opinion, notamment par le biais des nouvelles

opportunités offertes par le numérique. A cet effet, Jean-Yves LE DRIAN mobilise tout le réseau diplomatique et l'opérateur Atout France : la croissance du nombre de visas délivrés et des recettes supplémentaires qui en résultent pour l'opérateur Atout France témoigne de l'impact de cette mobilisation.

Lors du Conseil de pilotage, les échanges ont également montré un large accord sur la nécessité d'une mobilisation collective pour augmenter les fonds publics et privés alloués à la promotion de la destination « France », auquel participera l'objectif de consacrer collectivement à la promotion 1 euro par touriste international d'ici 2022. Afin de déterminer les meilleurs moyens de structurer cet effort collectif, a été créée une **mission d'information sur le financement de la promotion du tourisme**, composée de Christian MANTEI, DG de Atout France, de Germain LELARGE, entrepreneur du numérique et de Jacques BARRE, vice-président de la Confédération des Acteurs du Tourisme. La mission consultera l'ensemble des acteurs du secteur afin de déterminer les moyens d'accroître le nombre et la dimension des partenariats de l'opérateur Atout France et de réfléchir à des modalités renouvelées de financement de la promotion. L'ambition du Ministre Jean-Yves LE DRIAN est de faire de l'opérateur Atout France le lieu du dialogue et de l'action commune de l'ensemble des acteurs du tourisme, rassemblés autour d'un objectif commun : accueillir 100 millions de touristes étrangers en 2020.

Véritable vitrine du savoir-faire national - inscrite au patrimoine national de l'UNESCO - **la gastronomie française constitue un atout incomparable pour inciter les touristes à visiter la France**. Suite à l'impulsion donnée par le Président de la République lors de la réception des Grands Chefs organisée à l'Élysée le 27 septembre dernier, ont été présentés, en présence d'Alain DUCASSE, les axes qu'entend développer le gouvernement pour mettre la gastronomie au cœur de l'effort de valorisation de la destination France. De manière prioritaire, les événements de promotion à l'international (Goût de France – opération de mobilisation des ambassades autour de la gastronomie) et en France (Fête de la gastronomie) seront mieux articulés pour que les deux volets soient deux déclinaisons d'une même opération de promotion de la gastronomie française. Il a par ailleurs été décidé de pérenniser les contrats de destination, qui constituent un outil indispensable pour structurer les acteurs des territoires autour de marques à renommée mondiale.

Accueil

Jacqueline GOURAULT a pour sa part présenté les actions adoptées par le ministère de l'Intérieur pour tenir les engagements en matière de temps d'attente aux aéroports pour les contrôles d'identité. Des effectifs supplémentaires de la Police aux Frontières sont déployés dans les deux aéroports parisiens et de nouvelles unités de contrôles seront mises en place. Le processus de validation technique du dispositif de reconnaissance faciale est en bonne voie.

Benjamin GRIVEAUX a quant à lui annoncé le lancement d'une campagne de promotion de la marque « Qualité Tourisme », qui constitue un outil majeur pour structurer l'offre touristique française et garantir la confiance des clients. Cette action associera l'administration avec des grands acteurs, notamment numériques, du secteur du tourisme et du transport, pour transformer la marque « Qualité Tourisme » en référence pour tous, y compris pour le commerce.

Sophie CLUZEL a insisté sur la pertinence de développer sur tout le territoire les marques Tourisme et handicap et Destination pour tous afin d'élargir le profil des touristes étrangers qui pourront découvrir la France.

Le ministère de l'Action et des Comptes publics à lancé un groupe de travail pour améliorer le parcours d'achat des clients internationaux, notamment en matière de détaxe. Les professionnels concernés seront intégrés à ces travaux.

Jean-Yves LE DRIAN, Jean-Baptiste LEMOYNE et Jacqueline GOURAULT ont également précisé l'état **de déploiement du portail « France Visa »**, qui constituera prochainement un point d'information général sur les visas et qui va se substituer aux différents canaux d'information assurés par les consulats et les prestataires externes. Il comprendra aussi un dispositif « assistant visa », qui permettra au tourisme de déterminer très rapidement s'il a besoin d'un visa et les pièces justificatives qu'il doit fournir.

Le ministère des Transports a précisé le calendrier de mise en travaux du CDG Express, qui sera mis en fonctionnement à la fin de 2023 pour être pleinement opérationnel au jour des Jeux Olympiques. Un point d'étape a aussi été fait sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour créer des recettes nouvelles de valorisation de certaines sections du domaine autoroutier francilien non concédé et donc améliorer de manière résolue la propreté des voies d'accès autoroutières à la capitale depuis les aéroports.

Investissement

Afin que la France demeure la première destination mondiale en matière de tourisme, la montée en gamme de l'offre française privée est un axe prioritaire. Benjamin GRIVEAUX a annoncé le lancement d'une phase 2 pour l'agrégateur de données publiques DATAtourisme, pour élargir le champ des informations collectées et les usages possibles pour les startups (notamment avec un ajout des données d'hébergement, de restauration, et les statistiques en matière de tourisme). De même, il a confirmé le soutien de l'Etat au réseau d'incubateur touristique « France Tourisme Lab » pour faciliter l'émergence de nouvelles offres touristiques, l'objectif étant d'avoir une dizaine de structures créées d'ici fin 2018.

Enfin, une mission d'information a été constituée conjointement par le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de la Cohésion des territoires et le ministère de la Culture, pour identifier les propositions concrètes et opérationnelles qui permettront de faciliter la rénovation du parc privé d'hébergements touristiques, notamment dans les stations littorales et de montagne. Elle rendra ses conclusions aux ministres le 15 décembre afin de pouvoir donner lieu à des décisions au 2^{ème} Conseil interministériel du tourisme que présidera le Premier ministre le 19 janvier 2018.